



**COMMUNIQUÉ**

Les salariés d'Eiffage ont souscrit massivement à l'augmentation de capital qui leur a été réservée par décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2006, confirmant ainsi leur attachement à l'entreprise et au maintien d'un actionnariat salarié fort. En incluant leur investissement dans la SICAVAS Eiffage 2000 en avril dernier, leur effort aura représenté plus de 250 millions d'euros cette année, soit le plus important depuis l'origine du RES fondateur de cette association des salariés au capital d'Eiffage en 1990.

56 % des collaborateurs du Groupe en France ont souscrit et, pour la première fois, ceux des filiales européennes d'Eiffage ont également participé à cette augmentation de capital qui représente au total 3,54 % du capital d'Eiffage.

